

# Reconstruction de l'Ecole Saint Charles – L'Île de la Réunion



**Depuis son effondrement, alors qu'il n'était plus utilisé depuis une trentaine d'années, le monument historique fera l'objet d'un projet de restauration à l'identique.**

C'est grâce au Loto du patrimoine que l'Ecole Saint-Charles, à Saint-Pierre, revient dans l'actualité du patrimoine historique de La Réunion (voir notre encadré). Cette propriété de la Fondation de La Salle, qui gère trois établissements d'enseignement privé à Saint-Pierre, dont le collège et le lycée Saint-Charles, le bâtiment avait défrayé la chronique en 2015. En s'effondrant, partiellement, sur lui-même, le 24 décembre, alors qu'un diagnostic pour assurer sa préservation était en cours. " C'était la propriété du Comte Charles Choppy qui l'occupait comme résidence secondaire. Il en a fait don aux Frères des Écoles chrétiennes de Saint-Denis, en 1895. C'est pourquoi l'école, pour honorer ce donateur, a pris le nom de Saint-Charles qui est toujours le nôtre, aujourd'hui. Depuis les années 80, le bâtiment n'était plus utilisé et avait commencé à se dégrader ", résume Jacky Lépicier, directeur des établissements scolaires La Salle - Saint-Charles.

Il s'agit donc de la première implantation de l'enseignement Lasallien à Saint-Pierre. L'édifice était connu sous le nom de Maison Choppy, ce qui a créé, par amalgame, l'appellation courante de Maison Saint-Charles. Située dans le centre-ville de Saint-Pierre, rue Marius et Ary Leblond, elle aurait été construite au début du 19<sup>e</sup> siècle.

" Cette hypothèse semble plausible, à l'analyse de la morphologie du bâtiment et de ses composants architectoniques, représentatifs du style néo-classique qui s'imposa dans l'île à cette époque ", commente Juliette et Matthieu Prévost, architectes du patrimoine et fondateurs des Ateliers Prévost.

Classée monument historique, l'École Saint-Charles fait l'objet d'un projet de restauration à l'identique, mais cette opération ne pourra être menée à bien qu'en recherchant des financements adaptés à la destination future de l'ouvrage.

" L'édifice pourrait avoir plusieurs utilisations possibles. Soit en tant que musée, soit en tant que bibliothèque, ou médiathèque, ou dans un usage lié au tourisme ", évoque Jacky Lépicier. Les organismes financeurs et les dispositifs de subvention pouvant varier d'un projet à l'autre. Plus précisément, dans le cadre de l'opération Loto patrimoine, un financement pourra être apporté à une étape de préservation.

" Pour la mise en sécurité du bâtiment, une structure sera posée sur la construction. Le calendrier des travaux n'est pas encore totalement fixé, mais cela doit se faire rapidement ", indique François-Xavier Monet, secrétaire administratif pour la gestion des projets de patrimoine de la DAC OI. Une réalisation dans un délai d'un an était un des critères de sélection des sites pour le Loto patrimoine. En tant qu'Architecte du patrimoine, Matthieu Prévost a pris en charge ce dossier depuis 2015.

" Nous procédions à l'établissement d'un diagnostic patrimonial, et cela nous avait conduit à alerter les parties prenantes sur un danger imminent d'effondrement. Ce qui s'est confirmé, malheureusement, fin 2015. Certains éléments ont été stockés, à Pierrefonds, et seront réacheminés ultérieurement, sur la structure ", explique Juliette Prévost. Les Ateliers Prévost font actuellement la demande d'une autorisation de travaux pour sauvegarder les vestiges en place.

Le coût de l'opération est estimé à 200 000 euros, pour la réalisation d'une protection translucide qui permettra d'observer les vestiges.

Avec un éclairage nocturne et des animations informatives durant le jour.



Étaieage d'urgence mise en place par l'entreprise ASSELIN en 2006



Jean-Paul Saint-Aubin - 1976 - photographie en argentique noir et blanc- DAC OI